

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2015-2016
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/10/2015
Réuni le : 03/11/2015
Sous la présidence de : Francois Joussellin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Saint-Jacques , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"Parcours du spectateur en série L" (sorties)
l'animation pédagogique est facultative, elle concerne 22 élèves de 1ère L,
- l'animation pédagogique se déroulera de janvier à avril 2016,
- le coût prévisionnel de l'animation pédagogique est de 468,00 €, la participation financière maximale des familles est de 19,50 €,
- en cas de désistement du fait de la famille, le remboursement sera fait en tenant compte des conditions retenues avec le(s) prestataire(s).
Le Conseil d'Administration autorise le chef d'Établissement à signer les bons de commandes, contrats et conventions liés à cette animation pédagogique et l'Agent Comptable à percevoir la participation financière des familles.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

ANIMATION PEDAGOGIQUE 2015-2016

Titre de l'animation : parcours du spectateur

I Description de l'animation

Professeur(s) organisateur(s) :	Descaves	
Date(s) et horaire(s) :	3 février / 2 ou 3 mars / 21 ou 22 avril	
Lieu :	Théâtre de l'Aire libre St Jacques	
Classe(s) :	Première L	
nombre d'élèves :	22	
Accompagnateurs :	Clin, Cogan, Lecoustre	
Points du programme traités et objectifs pédagogiques :	Théâtre et représentation (cf. bac de français) Ouverture culturelle et découverte de textes contemporains.	
Axes Karta (pour un financement du conseil régional de Bretagne)	<input type="checkbox"/> Éducation artistique et technique, <input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie, <input type="checkbox"/> Développement durable,	<input type="checkbox"/> Ouverture des jeunes au monde, <input type="checkbox"/> Lutte contre les discriminations,
Évaluation de l'action :	Réinvestissements des spectacles pour l'oral du bac.	

II Projet de budget

Dépenses		Recettes	
22 x 6,5 x 3	429	familiales	429
accp. 2 x 6,5 x 3	39	lycée	39
TOTAL dépenses :	468	TOTAL recettes :	468
Coût par élève :	6,5 x 3 = 19,5		

Avis favorable du chef d'établissement du

Validation par le Conseil d'administration du

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement :

- 1) à signer contrats et conventions liés à ce voyage,
- 2) à accepter le principe et le versement des dons et organismes cités ci-dessus pour le voyage,
- 3) à percevoir la participation des familles,
- 4) à arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage.

III Bilan et exploitation de l'action

IV Bilan financier (voir le service intendance) :

Dépenses		Recettes	
BILAN :			
	Déficit :		Excédent :

V Éventuellement, remarques et commentaires pour le conseil d'administration